

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Afin de pouvoir bénéficier des avantages accordés par le CCAS (repas et bons d'achat), les personnes de 70 ans et plus, résidant à Bellignat, non encore inscrites sont invitées à le faire auprès du secrétariat de la mairie avant le 31 août 2016.

(Lors de votre inscription, merci de bien vouloir présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile)



Un composteur vient d'être installé par la commune, rue des Sources, proche de l'immeuble Semcoda. Mr Ilman du Sidefage en présence d'élus et des habitants de l'immeuble est venu commenter son utilisation. Il s'agit du troisième site équipé en habitat collectif sur la vallée. Le bac a été volontairement positionné sur le chemin du local à poubelles afin de faciliter la démarche écologique. La transformation des déchets alimentaires (autres que viandes et poissons) en un compost utilisable pour les jardinières dure environ 8 mois. La démarche impose toutefois un minimum de formalisme pour alterner puis aérer les types de déchets (humide et sec), règles qui à priori étaient déjà connues par les personnes présentes ...

 **BLOC NOTES**

30-31 juillet - Fête patronale, fête foraine

- Galettes au feu de bois (four communal)
- Concours de pétanque
- Retraite aux flambeaux et spectacle
- Bal gratuit
- Course cycliste
- Feu d'artifice

02 septembre - Tournoi des vétérans du foot

03 septembre - Tournoi des jeunes du PVFC (Plastics Vallée Football Club)

11 septembre - Vide grenier du sou des écoles

14 septembre - Concours de boules lyonnaises

FÊTE PATRONALE BELLIGNAT

SAMEDI 30 JUILLET

Galettes au four dès 8h00 réalisées par le Sou des écoles.

Concours de pétanque à 13h30

Retraite aux flambeaux à partir de 21h00 avec la BANDAS CRESCENDO, départ du lycée.

SHOW LED ET LASER devant la mairie à 22h00

Bal Populaire salle des fêtes

DIMANCHE 31 JUILLET

COURSE CYCLISTE « Grand prix de la ville » départ devant la mairie à 15H00

organisée par L'ECAM

FEU D'ARTIFICE à 22h15



SOMMAIRE

Page 1 :

- Communiqué internet : Caf de l'Ain.
- Prélèvement facture eau.
- Eclairage public.

Pages 2 et 3 :

- Dernièrement : Remise dictionnaires, Matinée verte, Spectacle de fin d'année, Commémoration du 08 mai 1945, La rando du four, Collecte pour les restos du cœur, Départ en retraite, Fleurissement
- Bellignat d'antan.
- Assemblées générales.

Page 4 :

- Brèves municipales : CCAS, Fête patronale, Composteur.
- Bloc notes.

SOUS-COMMISSION COMMUNICATION

- V.RAVET
- F.MOURET
- V.PITION
- F.ARVEUX
- M.N.BACQUE
- N.PRUDHOMME



N° 10 - Juillet 2016



Communiqué internet

Aides au logement : plus de 1 800 étudiants bénéficiaires dans l'Ain en 2015

Étudiants : la demande d'aide au logement simplifiée sur caf.fr



La caisse d'Allocations familiales (Caf) facilite les démarches administratives des étudiants qui souhaitent effectuer une demande d'aide au logement. En se connectant sur caf.fr, dans la rubrique « Services en ligne », les étudiants peuvent estimer le montant de leur aide au logement et saisir directement leur demande en quelques minutes.

Pour encore plus de rapidité, la demande en ligne sur caf.fr est cette année le **moyen privilégié** pour faire une demande d'aide au logement étudiant. Le formulaire papier, auparavant téléchargeable sur le site, n'est aujourd'hui plus disponible sur caf.fr.

Pour plus de transparence sur les délais de paiement, la **date présumée du premier versement** est indiquée à chaque étudiant à la fin de sa demande d'aide au logement en ligne.

Pour en savoir plus sur l'aide au logement, les étudiants peuvent aussi rejoindre la Caf sur la [page Facebook](#) « Caf - Logement Etudiants ».

Prélèvement facture eau

Depuis le mois d'octobre 2015, il est possible de payer sa facture d'eau par l'intermédiaire du service TiPi (titres payables par internet) développé par la direction générale des finances publiques. Informations utiles indiquées en bas de votre facture.

Ce dispositif est accessible 24h/24 et 7 jours/7, les modalités de règlement sont simples à utiliser. Le recours à la norme de cryptage TLS garantit la sécurité des transactions. Une fois les coordonnées de carte bancaire saisies dans une page sécurisée, un ticket de paiement vous est immédiatement envoyé sur votre boîte mail.

Pour en savoir plus, consultez le dépliant relatif à TiPi consultable sur internet.

www.tipi.budget.gouv.fr



AVEC **tipi**
FACILITEZ-VOUS LA VIE,
PAYEZ EN LIGNE !

Eclairage public

Les travaux sur l'éclairage public se sont poursuivis avec la réalisation de la seconde tranche de remplacement des luminaires du centre-ville. Ces appareils équipés de LED consommant 5 fois moins que les précédents, permettent aussi une réduction du coût d'abonnement.

L'éclairage de la zone industrielle sud (rues des Prés et de Lange, impasses des Peupliers et des Merciers) est désormais coupé de 23h à 6h. La zone artisanale du Moulin (rue du Moulin et chemin de la Caserne) le sera à l'automne.

Des panneaux placés en entrée de secteur rappellent la prudence aux automobilistes. Si la commune est pionnière dans le Haut Bugey, les coupures de ce type sont déjà largement pratiquées au niveau national.



Le petit Renouillu - N° 10 - Juillet 2016

Journal municipal abordant différents sujets d'actualité passé ou à venir de la vie communale, sans recours à la publicité. Aucune démarche commerciale n'est et ne sera pratiquée. Il est distribué gratuitement et est également disponible à l'accueil de votre mairie.

Mairie de Bellignat - BP 47 - 01100 BELLIGNAT - Tél 04 74 77 60 32 - www.bellignat.fr

Email de contact : lepetitrenouillu@gmail.com



DERNIÈREMENT

Remise dictionnaires

Vendredi 24 juin 2016, la municipalité a organisé comme chaque année à la maison associative Fernand Sambardy, une remise de dictionnaires aux élèves des classes de CM2 des deux écoles primaires de la commune, écoles des Sources et Pré des Saules. Nous leur souhaitons une très bonne rentrée en sixième !



Spectacle de fin d'année de l'école maternelle des Sources.

Commémoration du 08 mai 1945



Départ en retraite de deux agents techniques, Mr Britel avec 21 années au service voirie et Mr Perdrix avec 26 années au service espace-vert. De nombreuses années d'implication professionnelle au service de la collectivité et de la population. Nous leur souhaitons une bonne retraite !

Collecte pour les restos du cœur

Les enfants du CME ont remis à l'association 280 kilos de denrées alimentaires non périssables grâce à vos dons. Merci à vous tous.



Fleurissement

Si vous êtes passionnés par les fleurs et de plus si vous souhaitez concourir au niveau départemental, merci de bien vouloir le signaler en mairie par téléphone au 04.74.77.60.32 ou à l'adresse mail suivante : lepetitrenouillu@gmail.com. Le fleurissement doit être visible par tous depuis la voie publique et les candidatures faites avant mi-août 2016.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Retraite sportive - le 06 septembre
Tennis club et vétérans du foot - le 09 septembre
Pétanque le 02 octobre et sou des écoles le 07 octobre

Matinée verte

Samedi 04 juin 2016, les jeunes élus du conseil municipal d'enfants organisaient une matinée verte en collaboration avec Monsieur le maire, quelques adjoints et conseillers. Cette année, les jeunes vététistes de l'ECHB ont souhaité participer à cette matinée verte. Au programme, collecte de déchets puis présentation de la zone humide, marais de Bellignat.



Pour l'année prochaine, d'autres associations ou clubs seront les bienvenus !

La rando du four

Première édition réussie, l'entente cycliste du Haut-Bugey, la retraite sportive et la mairie de Bellignat ont réuni environ



200 randonneurs VTT et pédestre. 250 repas de servis en soirée dans une ambiance festive et conviviale dans le parc de la cure. Repas cuit au four communal entièrement préparé par des bénévoles.



Rendez-vous pour une seconde édition en 2017 ...

« L'Aurore Sociale », cercle ouvrier coopératif communiste, a été constitué à Oyonnax le 29 août 1908.

Installée dans la « Maison du Peuple » à l'angle de la rue Anatole France et de l'avenue Jean Jaurès, « L'Aurore Sociale » avait pour objet de proposer à ses adhérents ou autres personnes de produits de consommation, des services sociaux, une caisse de secours et une caisse d'épargne, des distractions grâce à une salle de cinéma-théâtre, une salle de café et une bibliothèque.

« L'Aurore Sociale » avait des succursales réparties dans les différents quartiers d'Oyonnax et dans les communes voisines. La succursale numéro 13 était installée à Bellignat à l'angle de la place et de l'avenue de la gare, au rez-de-chaussée de l'hôtel de la gare.

